



REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante



CENI

AVIS DE SOUMISSION

La Commission Electorale Nationale Indépendante « CENI » en sigle, lance un avis de soumission aux institutions financières pour assurer la prestation de service de paiement des agents recenseurs se trouvant dans les différentes communes du pays.

Il est demandé aux institutions intéressées par cet avis de soumission de faire parvenir à la CENI leurs offres de prix dès qu'elles entendent le présent avis.

Les critères qui seront tenus en considération sont :

- Disposer des moyens humains, matériels et de la capacité financière ;
- Expérience en la matière ;
- Présence dans toutes les communes du pays.

Ce marché sera financé sur budget du recensement électoral pour les élections de 2015 au Burundi.

La date limite de dépôt des offres est fixée mardi le 2 décembre 2014 au plus tard à 17h 00, au siège de la CENI: Quartier Industriel, Boulevard de l'OUA, Rue Nyankoni, BP 1128 BUJUMBURA, Téléphone : 22 274464.

Des informations supplémentaires relatives à cet avis de soumission pourront être obtenues au siège de la CENI.

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président



« Ensemble pour les élections démocratiques, libres, apaisées, inclusives et transparentes »